



**Version 1.8**

# **Rede von Bundespräsident Didier Burkhalter**

**anlässlich der  
Jahreskonferenz der Abteilung Menschliche Sicherheit des  
EDA**

**«Combat contre le phénomène des enfants-soldats : pour  
que les enfants aient le droit d'être des enfants»**

**14. Oktober 2014, Kursaal,  
Bern**

Es gilt das gesprochene Wort

Sperrfrist: 11h00

Madame Nyanjura,

Merci pour le témoignage que vous venez de donner.

J'aimerais exprimer mon estime pour le courage et la force intérieure dont vous avez fait preuve pendant toutes ces dernières années. Si, après tout ce que vous avez enduré, vous pouvez venir lancer un appel pour mettre fin aux souffrances subies par les enfants dans les conflits armés, nous – la Suisse, la communauté internationale – devons répondre à votre courage par des actes. Votre témoignage est un appel à agir pour défendre la dignité de l'humanité à travers la dignité des enfants-soldats.

Vous faite partie des 24'000 à 38'000 enfants enlevés depuis 1986 en Ouganda qui ont été utilisés comme soldats, porteurs et esclaves. Comme vous l'avez exposé, les filles associées aux forces ou groupes armés peuvent être contraintes de se marier et sont exposées à des actes de violence inimaginables. Souvent, des groupes armés refusent même après s'être engagés à libérer les enfants de laisser partir les filles en les retenant captives en tant qu'« épouses » ; ceci était votre cas.

En 2004, vous avez risqué votre vie pour échapper à la brutalité de la « Lord's Resistance Army » et avez pu suivre un programme de réhabilitation avec l'organisation World Vision. Malgré le lourd fardeau que vous portez, vous avez poursuivi des études et obtenu votre Bachelor universitaire cette année. Je vous présente mes plus sincères félicitations et tout mon respect!

Nous devons tout faire pour protéger la jeunesse des horreurs de la guerre. Nous devons nous unir pour agir, car des enfants sont bien trop souvent victimes ou même acteurs des conflits. C'est à juste titre que le prix Nobel de la paix a été décerné cette année conjointement à la jeune Pakistanaise Malala Yousafzaï et à l'Indien Kailash Satyarthi, pour leur combat contre l'oppression des enfants et des jeunes et pour le droit de tous les enfants à l'éducation.

A 17 ans, la jeune Malala Yousafzaï devient la plus jeune Prix Nobel de la paix. Nous devons faire confiance à la jeunesse et permettre aux jeunes générations de réaliser leurs aspirations, d'avoir des perspectives est une tâche fondamentale dans l'action politique ! Construire ce monde de demain, pour la jeunesse, par la jeunesse et avec la jeunesse.

Mesdames et Messieurs les représentants du Parlement,  
Mesdames et Messieurs les représentants du gouvernement  
cantonal,  
Madame la Procureur de la CPI,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers amis,

Quelles que soient les époques et les cultures, l'histoire militaire nous a toujours rapporté l'existence d'enfants associés à des forces ou groupes armés. Il est bouleversant de constater qu'au 21<sup>ème</sup> siècle, ce phénomène d'un autre temps soit toujours d'actualité dans une grande majorité des conflits armés actuels.

Certes, l'humanité a fait beaucoup pour protéger l'innocence de l'enfance et la dignité de ses plus jeunes membres. Toutefois, des centaines de milliers d'enfants souffrent toujours des effets des conflits armés. Ils sont touchés de plein fouet par les crises actuelles en République centrafricaine, au Soudan du Sud, à Gaza et ailleurs. Au Nigéria, Boko Haram attaque systématiquement les écoles. En Irak, l'ampleur et la brutalité des violences à l'égard des civils ont atteint au cours des dernières semaines des niveaux sans précédent. En Syrie, des groupes armés non-étatiques recrutent quotidiennement. Comble du cynisme, certains groupements, notamment les terroristes de « l'État islamique » autoproclamé, recrutent des enfants par le biais de campagnes de promesse de « scolarisation » gratuite.

Celles-ci comprennent le maniement des armes et l'instruction à des tâches d'une horreur sans nom, notamment des missions suicides.

On estime qu'au moins 250'000 enfants servent actuellement dans des forces armées étatiques ou des groupes armés. Certains sont enlevés ou enrôlés de force. D'autres sont poussés à s'enrôler en raison du manque de perspectives dues à la pauvreté, la maltraitance et la discrimination. D'autres encore cherchent à se venger d'actes de violence commis contre eux ou leur famille.

Peu importe les motivations individuelles ; chacun de ces 250'000 cas est un scandale humain. La guerre brise leurs rêves et détruit leurs perspectives. C'est à nous d'agir afin que ces 250'000 enfants puissent avoir un avenir, un avenir qui est aussi celui de leur communauté, de notre communauté. C'est à nous d'agir pour défendre la dignité de l'humanité à travers la dignité de ces enfants qui n'ont pas choisi leur sort.

### **Aktionsplan zur Verhinderung des Missbrauchs von Kindern als Kindersoldaten**

Angesichts der enormen Tragweite dieses bedrückenden Problems müssen wir uns folgende Fragen stellen:

- Wie können wir diesen Zehntausenden Kindern wenigstens einen Teil ihrer gestohlenen Würde zurückgeben?
- Wie können wir Gewalt gegen Kinder verhindern?
- Was kann die Schweiz beitragen?

Unbestritten ist, dass wir handeln müssen. Die Schweiz tut dies. Die Sicherheit und die Rechte derjenigen, die am verletzlichsten sind, ist eine Priorität für unser Land. Deshalb setzt sich die Schweiz auch für den Schutz der Zivilpersonen in bewaffneten Konflikten ein. Sie tut dies im Rahmen einer bereits 2009 verabschiedeten und im letzten Jahr überarbeiteten Strategie.

Die Schweiz setzt sich beispielsweise für die Schaffung von wirkungsvollen Mechanismen zur besseren Einhaltung des humanitären Völkerrechts ein und hat in Zusammenarbeit mit dem IKRK eine entsprechende Initiative lanciert. Ein wichtiges Element ist auch der Kampf gegen die Straflosigkeit. Darum setzt sich die Schweiz konsequent für die Stärkung des Internationalen Strafgerichtshofs ein.

Der Schutz der Schwächsten ist ein zentrales Element der Strategie. Darum wird sich die Schweiz künftig im Kampf gegen die Rekrutierung und den Einsatz von Kindersoldaten mit noch mehr Nachdruck engagieren. Der Aktionsplan, der heute präsentiert wird, unterstreicht den politischen Willen der Schweiz, dem Phänomen der Kindersoldaten mit aller Entschiedenheit entgegenzutreten. Denn: Kinder haben das Recht, Kinder zu sein. Das ist der Zweck unseres Aktionsplans.

Dieser beinhaltet drei Schwerpunkte:

1. Die Stärkung des Kinderschutzrechts;
2. die Förderung des Schutzes von Kindern im multilateralen Rahmen;
3. das verstärkte Engagement vor Ort.

Schauen wir die drei Schwerpunkte genauer an:

Das **humanitäre Völkerrecht** gewährt Kindern in allen Arten von bewaffneten Konflikten einen besonderen Schutz. Die Eingliederung von Kindern unter 15 Jahren oder deren unmittelbare Teilnahme an Feindseligkeiten ist sowohl nach dem humanitären Völkerrecht als auch nach dem Völkerstrafrecht untersagt. Hinzu kommt der Schutz durch das Fakultativprotokoll zum Übereinkommen über die Rechte des Kindes betreffend die Beteiligung von Kindern an bewaffneten Konflikten. Darin wird das Mindestalter für die obligatorische Rekrutierung und die direkte Beteiligung an den Feindseligkeiten auf 18 Jahre festgelegt.

Die Schweiz engagiert sich für die universelle Ratifizierung des Fakultativprotokolls und arbeitet darauf hin, dass die ratifizierenden Staaten ihre Verpflichtungen einhalten und das festgelegte Mindestrekrutierungsalter von 18 Jahren respektieren.

Die universelle Ratifizierung ist ein wichtiger Schritt. Er genügt jedoch nicht. Das Problem sind vor allem die nichtstaatlichen Gruppierungen: Von 59 bewaffneten Akteuren, die heute die Rechte der Kinder verletzen, sind 51 nichtstaatliche bewaffnete Gruppierungen. Hier nützt das Völkerrecht allein nicht. Denn die nichtstaatlichen Akteure fühlen sich oft rechtlich nicht gebunden, obwohl das humanitäre Völkerrecht auch für sie verbindlich ist. Darum muss man andere Lösungen suchen, um nichtstaatliche bewaffnete Gruppierungen zur Einhaltung der Kinderrechte zu bewegen. Ein Weg hierzu ist der Dialog.

Dieser hat sich bisher als nützlich erwiesen. Deshalb wird die Schweiz die Bemühungen in diesem Bereich verstärken. Sie arbeitet hierfür mit erfahrenen Partnern, wie dem IKRK oder Geneva Call zusammen.

Auf **multilateraler Ebene** engagiert sich die Schweiz für Entscheidungen, die den Schutz von Kindern verbessern sollen, sowie für die Umsetzung der multilateralen Mechanismen. Sie engagiert sich in den offenen Debatten im Sicherheitsrat, in den interaktiven Dialogen in der Generalversammlung und im Menschenrechtsrat, aber auch anlässlich der Internationalen Rotkreuz- und Rothalbmondkonferenz. Sie wird die Diskussionen weiter in diesem Sinne beeinflussen. Die Schweiz stellt dem Büro des Sonderbeauftragten des Generalsekretärs für Kinder und bewaffnete Konflikte einen Experten bereit und führt einen regelmässigen hochrangigen Dialog mit dem Sonderbeauftragten.

Der dritte Schwerpunkt ist die **Hilfe vor Ort**. Wenn terrorisierte, traumatisierte, gebrochene Kinder in ihre Gemeinschaften zurückkehren, brauchen sie unbedingt Schutz. Sie benötigen gezielte Hilfe.

Die Reintegration spielt für das Wohlergehen und die Zukunft des Kindes und der Gemeinschaft eine entscheidende Rolle. Unser Aktionsplan umfasst Bildungsprogramme, Berufsbildung und psychosoziale Rehabilitation, um zu verhindern, dass die Kinder erneut in die Hände von Streitkräften oder bewaffneten Gruppen geraten. Die Schweiz hält es für besonders wichtig,



bedarfsgerechte Lösungen für Mädchen zu finden, die entführt und als Sexsklavinnen missbraucht wurden.

Diese jungen Mädchen, oft Opfer des Vergessens, machen etwa 40 Prozent der rekrutierten Kinder aus. Sie stehen harte Trainings durch, müssen zu den Waffen greifen und genau wie die Knaben kämpfen. Schon kleine Mädchen erleiden Gewalt und sexuelle Sklaverei. Vergewaltigung wird als Kriegswaffe und als Instrument zur Bestrafung, Unterwerfung und Demütigung eingesetzt.

Die Reintegration der Mädchen in die Gesellschaft ist oft sehr schwierig, weil ihre eigenen Gemeinschaften sie verstossen. Obwohl gerade diese Mädchen Betreuung und Unterstützung am meisten brauchen, werden sie in Sensibilisierungs- und Reintegrationsprogrammen oft „vergessen“.

Viele von ihnen wagen es nicht, aus dem Schweigen herauszutreten – aus Angst, dass man sie als Mitglieder einer bewaffneten Gruppe oder als „Rebellen-Bräute“ bezeichnet und ihre Kinder als „Rebellen-Babys“ stigmatisiert.

Der Aktionsplan sieht vor, ihren Bedürfnissen durch wirksame Programme zur Prävention, Demobilisierung, Sensibilisierung und Reintegration besondere Aufmerksamkeit zu schenken. Es handelt sich um eine wesentliche Aufgabe, denn so lange diese Mädchen die Last ihrer Demütigung alleine tragen müssen, leidet die Würde der ganzen Menschheit.

Die von der Schweiz geplanten Programme erschliessen diesen Kindern den langen Weg, um ihre Jugend zurückzuerobern, ihre Menschlichkeit zurückzugewinnen und einen Beitrag an die Gesellschaft zu leisten.

Zudem bedeuten die Programme ein Gegengift zum Klima der Gewalt und vermitteln den Kindern die Fähigkeit, positiv zu denken. Die Programme helfen ihnen, wieder zu träumen und zu hoffen.

Damit bildet der Aktionsplan Teil des Willens, zur Prävention und Milderung der Konsequenzen von Instabilität und Konflikten weltweit beizutragen.

Die Stärkung des Rechts beinhaltet auch zwingend, die Schuldigen zu bestrafen. Die Schweiz setzt sich darum entschlossen für den Kampf gegen die Straflosigkeit ein. Dabei verfolgt sie das Ziel, Verbrechen zu verhüten, die eine Schande für die Menschheit bedeuten, und den Opfern solcher Handlungen Gerechtigkeit zu verschaffen.

### **Que fait la justice pour les enfants soldats ?**

Mesdames, Messieurs

Le recrutement d'enfants de moins de 15 ans ainsi que leur participation directe aux hostilités fait partie des violations graves du droit international humanitaire. Les Etats doivent non seulement s'abstenir de commettre de telles violations, mais également enquêter et poursuivre tous les auteurs de ces violations.

La Cour pénale internationale (CPI) et les tribunaux pénaux internationaux ad hoc et mixtes jouent un rôle-clé dans la lutte contre l'impunité. Le Statut de Rome inclut dans la liste des crimes de guerre relevant de la compétence de la CPI le fait de faire participer activement à des hostilités les enfants de moins de 15 ans ou de procéder à leur enrôlement.

Les verdicts prononcés en 2012 par les juridictions internationales contre le chef de guerre congolais Thomas Lubanga et l'ancien président du Liberia Charles Taylor représentent un progrès significatif. Ces mesures envoient un signal très fort: le recrutement d'enfants est un crime de guerre que l'humanité n'est plus prête à tolérer. Les auteurs de violations contre des enfants seront trouvés, arrêtés et devront en répondre.

La Suisse s'engage de manière déterminée à combattre l'impunité et apporte tout son soutien à la CPI. Cette cour permet une avancée majeure dans la lutte contre l'impunité, la promotion et le respect du droit humanitaire et des droits de l'homme.

Le soutien politique à la CPI est très important. La Suisse se mobilise par exemple, dans le cadre d'entretiens bilatéraux, pour que d'autres pays adhèrent au statut de Rome et propose, à cette fin, son aide sur le plan technique. Elle formule aussi des recommandations en ce sens au sein du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Nous sommes honorés d'avoir Madame la Procureur de la CPI parmi nous aujourd'hui. Merci, Madame la Procureur d'avoir pris de votre temps précieux pour être présente aujourd'hui et de nous présenter vos objectifs et les plus grands défis auxquels vous faites face pour combattre l'impunité des crimes commis envers les enfants. Nous vous félicitons de votre travail important.

Malgré tous les efforts déployés, certaines violations graves qui affectent les enfants lors de conflits armés restent encore trop souvent sans conséquences. Il est primordial que l'accès à la justice et la lutte contre l'impunité soient améliorés au niveau national et local. Ces progrès doivent aller main dans la main avec le système international de la justice.

### **Traitement du passé et prévention**

Mesdames, Messieurs,

Dans les sociétés meurtries par la guerre, la promesse d'un avenir meilleur pour la jeunesse passe aussi par une confrontation avec ce passé trouble et douloureux. Affronter le passé, lutter contre l'impunité afin de rétablir la confiance, est essentiel pour construire un lendemain. La Suisse a développé des actions systématiques et cohérentes pour traiter du passé. Celles-ci sont applicables lorsque des violations massives des droits de l'homme et du droit humanitaire international ont eu lieu.

Il est indispensable que les devoirs des Etats et les droits des victimes soient identifiés dans la lutte contre l'impunité – le droit de savoir, droit à la justice, droit à la réparation et garantie de non-répétition.

La Suisse soutient les gouvernements et les acteurs de la société civile engagés dans ces processus longs et complexes. Elle conseille aussi des médiateurs engagés dans un processus de paix. Les services de la Suisse en matière de traitement du passé sont sollicités, entre autres, en Colombie, aux Philippines, dans les Balkans, et en Afrique francophone.

La protection des enfants passe aussi par la prévention. La prévention du recrutement d'enfants par des forces ou des groupes armés est le plus efficace lorsqu'elle s'inscrit dans une stratégie à long terme qui ouvre des perspectives aux jeunes.

Les jeunes sont souvent frustrés en raison de l'absence de perspectives professionnelles et d'accès aux services de base. Pour remédier à cette frustration, il est important de leur offrir des voies en matière d'éducation, de formation et d'emploi. La Suisse dispose d'une longue expérience dans l'appui de structures éducatives portées et appuyées par les communautés locales. Plus largement, la Suisse fournit un effort constant pour renforcer les capacités de résilience des sociétés, de leurs institutions et leurs capacités à gérer les conflits de manière politique et non-violente. Dans ce contexte la Suisse soutient par exemple le fonds mondial pour la résilience et la participation des communautés (FMRPC). Ce fond constitue une innovation destinée à soutenir les initiatives locales visant à lutter contre tout type d'extrémisme violent.

## Conclusions

Mesdames, Messieurs,

A un âge où un enfant devrait aller à l'école, où il devrait faire des découvertes, des rêves et apprendre mille choses pour la vie, les enfants-soldats sont arrachés de leur communauté, abrutis, confrontés au cauchemar de la guerre et soumis à la violence. Au lieu d'apprendre à lire, ils apprennent à manier des armes, à tuer. Au lieu d'apprendre à être libre, ils sont réduits au travail forcé. Ils sont mutilés, traumatisés, brisés – ce qui affecte profondément leur identité future. Ils sont privés de leur dignité et avec eux, c'est toute l'humanité qui perd un peu de la sienne.

La tragédie des enfants soldats nous impose d'agir. D'agir pour eux. Mais aussi d'être déterminés et impitoyables avec les auteurs de ces crimes. Quel honte que le témoignage d'un officier qui disait « les enfants-soldats sont idéaux parce qu'ils ne se plaignent pas, ils ne s'attendent pas à être payés et si vous leur dites de tuer, ils tuent ».

La question des enfants-soldats est complexe, honteuse, indigne. Malgré tout, il y a de l'espoir. Espoir qu'un jour nous puissions vivre dans un monde où tous les enfants jouiront de tous leurs droits. Espoir qu'ils puissent grandir loin des horreurs et de la violence de la guerre. Espoir de pouvoir vivre la jeunesse qu'ils méritent. La Suisse poursuivra avec détermination son combat contre le phénomène des enfants soldats jusqu'à ce que cet espoir devienne réalité.